



S i t e d ' E x c e p t i o n

Stoumont, le 17 novembre 2010

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 14 juillet 2010 .

Membres présents :

Mmes et MM.

| | | | | |
|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|-------------------|
| <i>C. Crucifix</i> | <i>M-C. Staes</i> | <i>B. Depasse</i> | <i>D. Gilkinet</i> | <i>R. Goyens</i> |
| <i>E. Lorent</i> | <i>F. Lefort</i> | <i>A. Monseur</i> | <i>M. Hennequin</i> | <i>A. Noël</i> |
| <i>P. Servais</i> | <i>C. Bonmariage</i> | <i>Y. Vannerum</i> | <i>N. Brismée</i> | <i>M-F. Perat</i> |

Agent de Développement GREOA : S. Beaufays

Président : Ph. Goffin

Secrétaire : J. Lebrun

Secrétaire communale : D. Gelin à partir de 8h45.

Membres excusés :

Mmes et MM.

| | | | |
|------------------|---------------------------|------------------|------------------|
| <i>M. Teller</i> | <i>D. Hermans</i> | <i>M. Delnoy</i> | <i>J. Dupont</i> |
| <i>M. Masuy</i> | <i>O. Jamar de Bolsée</i> | | |

Ordre du jour :

1. *Approbation de Procès verbal de la réunion du 4 mars 2010.*
2. *Compte rendu oral de la réunion « retour vers la population de Chevron » le 7 avril 2010.*
3. *Suivi des groupes de travail « Petit Patrimoine » et « Communication ».*
4. *Organisation de la suite des travaux (1^{ère} convention – Lorcé).*
5. *Divers.*

Le lieu de la réunion, prévue initialement au « Fagotin » à Stoumont, est changé pour le « Château de Rahier ».

Que peut cacher ce changement de dernière minute ?...

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute à 20h10'

Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue.

1. Approbation de Procès verbal de la réunion du 4 mars 2010.

Le Procès verbal de la réunion de la CLDR du 4 mars 2010 est approuvé.

2. Compte rendu oral de la réunion « retour vers la population de chevron » du 7 avril 2010.

Monsieur Philippe fait un compte rendu de la réunion de chevron.

Le projet de Chevron est notamment motivé par la proximité de plusieurs bâtiments ou monuments significatifs dont certains vont subir des aménagements parfois très importants (école, salle des fêtes, ancienne bibliothèque, ancienne école et administration, ...). Ces transformations et rénovations sont de nature à réjouir le plus grand nombre. Ils doivent être réalisés avec une vue d'ensemble (aménagements coordonnés, chauffage et énergie intégrés, etc,...). Ils doivent aussi et bien évidemment répondre aux souhaits et attentes du plus grand nombre, le rôle d'un PCDR et de la CLDR n'étant indubitablement pas d'imposer un quelconque point de vue extérieur. C'était le principe même des réunions préliminaires qui ont eu lieu dans tous les villages pour recueillir les attentes et souhaits des habitants présents, relayés par les personnes qui se sont ensuite investies en tant que membre de la CLDR .

Etant donné le nombre important de participants et le nombre d'interventions, il aurait été impossible de noter l'auteur et la teneur de chacune d'elles. Des notes ont été prises.

Il reste que la première esquisse qui avait été réalisée pour l'aménagement des abords de l'école, de la salle et de la traversée du carrefour est rejetée par une partie des personnes présentes.

Monsieur Goffin signale que cette esquisse était un document de travail, un document martyr, dont le trajet devait de toute manière revenir vers la population locale pour présentation, explications et amendements.

Ce projet est maintenant déclassé et l'esquisse supprimée pour répondre au souhait de certains habitants.

La fiche sur Chevron est bien entendue maintenue. Cette fiche fera l'objet d'une nouvelle discussion en CLDR avec l'auteur de projet pour prendre en compte l'essentiel des remarques formulées lors cette réunion du 7/04. Madame Perat suggère qu'une première réunion ait lieu à ce stade avec les habitants de Chevron, la CLDR et l'auteur de projet. Un groupe de travail peut éventuellement être constitué pour préparer cette réunion. Ensuite l'esquisse réalisée par l'auteur de projet sera présentée et commentée en CLDR et fera l'objet d'une ultime réunion à Chevron. Enfin, la CLDR proposera l'esquisse amendée au Conseil communal.

En dehors des points mis à l'ordre du jour, Monsieur Goffin annonce l'acceptation de notre PCDR par la Région Wallonne.

Voilà donc la raison du changement de dernière minute...

Monsieur Goffin a reçu ce jour confirmation orale de la part du Cabinet de Monsieur le Ministre Lutgen de l'acceptation de notre PCDR pour une durée de dix ans.

Notre PCDR est le dernier à faire l'objet d'une telle durée, les autres PCDR n'étant plus accepté que pour 5 ans maximum.

Monsieur Goffin remercie les membres de la CLDR pour le travail fourni, le GREOA pour leur précieuse expertise et soutien.

Ceci constitue l'aboutissement de centaines d'heures de réunions et de travaux réalisés par un grand nombre de personnes dont beaucoup d'entre-elles se sont investies à titre bénévole. Cette acceptation de la Région Wallonne est une réussite pour tous.

Une communication via le prochain bulletin communal devrait être faite à la population afin d'expliquer à nouveau la portée d'un PCDR pour notre commune, l'importance des travaux de la CLDR et de l'implication la plus large possible de la population.

Une communication semblable devrait se trouver sur le site du GREOA et de la commune stoumont.be.

4. Organisation de la suite des travaux (1^{ère} convention – Lorcé).

L'heure est donc venue d'arriver à la convention qui aboutira à la concrétisation de la fiche n° 1 – Lorcé.

Les démarches à suivre seront demandées à Monsieur Marc Méwissen.

Depuis lors, ces démarches ont été confirmées par Monsieur M. Méwissen.

1. Approbation par le Conseil communal afin de désigner un nouvel auteur de projet qui affinera l'esquisse première de la fiche n° 1 de Lorcé suite à la présentation à la CLDR et à la population de Lorcé.
2. Désignation par le Collège de l'auteur de projet suivant les offres reçues.
3. En collaboration avec la CLDR et selon les remarques émises, l'auteur de projet affinera l'esquisse initiale pour aboutir au projet.
4. présentation du projet ainsi abouti à la SPW.

5. Divers.

Monsieur Goffin invite l'assemblée à un drink à l'occasion de l'acceptation du PCDR par la région Wallonne.